



COMMISSION SPORTIVE JEUNES DE DISTRICT

Configuration « Compétitions »

Accessions – Relégations U14 M Saison 2025/2026

U14 - District 1 :

- ▲ Accessions en U15 Régionale 2 : 3 équipes ;
- ▲ Le 1^{er} de chaque groupe accède en U15 Régionale 2 :

Gr A : Alliance Basse Zorn

Gr B : GBA Ittenheim

Gr C : Berrwiller AS

Sauf erreur ou omission

Sous réserve des procédures en cours ou à venir et de validation du classement définitif

Procédure d'appel :

Les présentes décisions de la Commission sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours* à compter du lendemain de leur notification, par courrier officiel à l'adresse électronique : secretariat@alsace.fff.fr selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF et à l'article 69 des Règlements du District d'Alsace.

*Le délai d'appel peut être réduit selon les dispositions propres d'une compétition concernée, ou si la décision contestée porte sur l'un des cas mentionnés à l'article 69 des Règlements du District d'Alsace, à l'exception des décisions à caractère disciplinaire.

**Le Président,
Jacqui JELLIMANN**

**Le Secrétaire Général,
Lucas BIRR**